

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation langues germaniques

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be
HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL	Tél : +32 (0) 71 43 82 11	Fax : +32 (0) 71 47 28 19	Mail : edu-loverval@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 46 Anglais 2.2			
Ancien Code	PEGL2B46LG	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	XEGB2460		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	65 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte Giovannina ROSA (giovannina.rosa@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Florine MATHY (florine.mathy@helha.be) HELHa Loverval Eric NICAISE (eric.nicaise@helha.be) Gladys HARDY (gladys.hardy@helha.be)		
Coefficient de pondération	50		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Selon activité : Anglais, Français		

2. Présentation

Introduction

Néant

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
 - 4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
 - 4.3 Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
 - 4.4 Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques
 - 4.5 Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...)
- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
 - 5.1 Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde
 - 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
 - 5.3 Mettre en oeuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées
 - 5.4 Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie
- Compétence 6 **Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions**
 - 6.2 Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation

6.3 Créer des conditions d'apprentissage pour que chaque élève s'engage dans des tâches et des projets significatifs

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'UE Bloc 2-Q2, l'étudiant sera capable d'améliorer l'utilisation de ses connaissances linguistiques dans des situations variées. Il sera capable d'analyser des documents ayant trait à sa formation professionnelle. Pour y parvenir, il mobilisera d'une part des savoirs linguistiques adéquats et d'autre part, des notions culturelles et littéraires en relation avec la langue enseignée.

(Didactique)

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable d'identifier, d'expliquer, de construire et de mettre en pratique d'autres démarches didactiques. Il sera capable d'analyser différentes situations d'apprentissage et de mobiliser l'ensemble de ses savoirs méthodologiques afin de construire des activités d'enseignement. Il apprendra à analyser des dispositifs d'évaluation pertinents et commencera à en concevoir.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEGL2B46LGA Anglais 2 65 h / 5 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 50 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEGL2B46LGA Anglais 2 50

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation langues germaniques

HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL
Tél : +32 (0) 71 43 82 11 Fax : +32 (0) 71 47 28 19 Mail : edu-loverval@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Anglais 2			
Ancien Code	13_P EGL2B46LGA	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CEGB2461		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	65 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Eric NICAISE (eric.nicaise@helha.be) Gladys HARDY (gladys.hardy@helha.be)		
Coefficient de pondération	50		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Anglais		

2. Présentation

Introduction

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'UE Bloc 2-Q2, l'étudiant sera capable d'améliorer l'utilisation de ses connaissances linguistiques dans des situations variées. Il sera capable d'analyser des documents ayant trait à sa formation professionnelle. Pour y parvenir, il mobilisera d'une part des savoirs linguistiques adéquats et d'autre part, des notions culturelles et littéraires en relation avec la langue enseignée.

(Didactique)

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable d'identifier, d'expliquer, de construire et de mettre en pratique d'autres démarches didactiques. Il sera capable d'analyser différentes situations d'apprentissage et de mobiliser l'ensemble de ses savoirs méthodologiques afin de construire des activités d'enseignement. Il apprendra à analyser des dispositifs d'évaluation pertinents et commencera à en concevoir.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Révision et extension du vocabulaire en rapport avec les textes étudiés
- Etude du système phonologique de l'anglais
- Exercices de prononciation
- travail des quatre aptitudes langagières réceptives et la production orale qui en résulte
- Etude des cultures britannique et irlandaise
- Méthodologie de l'enseignement de l'anglais
- Littérature : 1 ouvrage de la littérature classique (moitié 19^{ème} -moitié vingtième)

Démarches d'apprentissage

- Exposition de la matière suivie de questionnements, interaction

Dispositifs d'aide à la réussite

Néant

Sources et références

- divers ouvrages de référence grammaticaux et lexicaux
-
- diverses sources de matériel authentique

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

syllabus, notes de cours

4. Modalités d'évaluation

Principe

- écrite et orale, tant formative que certificative.
- selon les pourcentages suivants:
- Me Hardy: 20 % (oral)
- Mr Nicaise: 80% (écrit et oral)

Une épreuve est complète si toutes les évaluations (exemple: travail écrit, examen oral et/ou examen écrit de chacun des évaluateurs) hors travail journalier (TJ) sont présentées. La non-remise de la fiche de lecture entraînera l'échec à l'examen. Cette fiche de lecture est en effet partie intégrante de l'examen. L'indication " PP " ou "PR", en cas de signature pour une partie, apparaîtra à l'AA et remontrera à l'UE si l'épreuve est incomplète.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exm	100	Exm	100

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 50

Dispositions complémentaires

Conformément au REE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session de juin à une date fixée conjointement par l'enseignant et la responsable des horaires. Par contre, toute absence à la session de juin ou de septembre couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime donne lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et la responsable des horaires. Encas d'absence non justifiée à un test de production journalière, l'étudiant se verra attribué la cote de 0/20

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).